

ASSEMBLEE GENERALE 2023



Maison Départementale des Sports
EYBENS le 28 OCTOBRE 2023

PROCES VERBAL

Ordre du jour

Assemblée générale extraordinaire

- Modification des statuts

Assemblée générale ordinaire

- Demande d'Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de février 2022
- Désignation des scrutateurs du bureau de Vote
- Rapports Statutaires
- Rapport financier
- Rapport des commissions
- Election du délégué Isère pour AG FFTA
- Calendrier
- Campagne labellisation 2024
- Objectifs 2023/2024
- Championnat de France tir campagne 2024
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 14h00.

Le quorum est atteint 87 voix sur un total de 136.

17 clubs sont présents sur 31

Clubs présents

CLUB	NOM	LOCALITE	NBVOIX
138081	Les Archers de Chevalereuse	Monestier de clermont	6
138083	L'Isle d'Abeau Arc Club	L'ISLE D'ABEAU	5
138085	Les Archers Berjalliens	Bourgoin Jallieu	2
138088	1ère Cie d'arc du Dauphine	GRENOBLE	12
138090	Les archers du château d'Eybens	EYBENS	9
138097	Les archers de Champier	CHAMPIER	2
138099	Arc club Viennois	VIENNE	6
138100	Arc Voreppin	VOREPPE	5
138102	Les archers de l'Ovalie	SASSENAGE	5
138103	Archers des 7 laux	PRAPOUTEL	1
138104	Club des archers Murois	LA MURE	5
138105	17ère CIE archers du Drac	FONTAINE	4
138107	CIE des archers de Rives	RIVES	4
138109	1ère CIE d'arc de Villefontaine	VILLEFONTAINE	6
138110	CIE des archers de la Sure	MOIRANS	5
138286	Les sagittaires de Gières	GIERES	7
138116	Les archers du lac	CHARAVINES	3

Total 87

Clubs excusés ou absents

CLUB	NOM	LOCALITE	NBVOIX
138082	1ère Cie de Pontcharra	PONTCHARRA	5
138086	AS CEA ST Grenoble	GRENOBLE	0
138087	Les archers de Claixwood	ST Marcellin	4
138089	ASPTT Nord Isère	L'ISLE D'ABEAU	0
138092	CIE des archers nord isérois	TREPT	1
138093	Les archers Saint clairois	St Clair du Rhône	4
138094	Les archers du Rhodia	Salaise sur Sanne	4
138095	1ère CIE tir a l arc Voiron	VOIRON	6
138096	Les archers de l'Oisans	ALLEMOND	1
138111	Tir a l'arc Vezerontin	Vézéronce Curtin	2
138112	Les archers du Trety	VINAY	3
138114	CIE d'archers d'Heyrieux	HEYRIEUX	4
138115	MJC La cote Saint André . Tir à l'arc	La COTE St ANDRE	8
138276	Les archers d'Uriol	VARCES	7

Total 49

**Total Comité
départemental**

de l'Isère

136

Absente excusée : Evelyne Glaize (Présidente du comité régional Auvergne Rhône Alpes)

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 30 décembre 2022

- Pas de remarques particulières

Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 décembre 2022 est adopté.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 87

Désignation des scrutateurs pour le vote des délégués pour l'assemblée générale de la FFTA.

Se proposent M. Gaston BESLIN (Eybens) et Vivien Perrin-Confort (Grenoble).

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire 14h10 :

Suite aux modifications des statuts de la Fédération en mars 2023, il faut modifier ceux du comité départemental.

Cela concerne surtout le mode de scrutin pour les élections des membres de la FFTA (les années olympiques) ; vote des clubs.

Pour les assemblées générales non électorales, représentation au niveau régional de délégué de clubs.

Adaptation des certaines phrases et énoncés dans les nouveaux statuts du comité.

Ces statuts seront applicables au 1 septembre 2024.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 87

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire 14h35

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire 14h45

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Pour la saison écoulée, une augmentation du nombre de licence) a permis de terminer avec 1702.

Le renouvellement de l'aide de la CAF (50 euro) pour les jeunes.

On ne peut que se féliciter de cela en sachant que nous comptons 31 clubs dans le département.

Cela a permis une augmentation conséquente du nombre de licences pour les clubs.

Une saison sportive bien remplie avec 2 championnats de France (tir salle à Grenoble et le tir campagne à Lans en Vercors) qui a pu mettre en avant le tir à l'arc dans le département.

La saison salle a pu se dérouler normalement malgré des annulations de compétitions et la saison extérieur a pu se faire correctement.

Pour clôturer la saison salle le club de Grenoble a organisé les championnats de France tir salle 2023, un grand bravo pour l'organisation, les bénévoles et les arbitres.

Les stages jeunes ont eu du mal à se relancer avec des interventions ponctuelles

Pour le groupe performance adultes (encadré par M. Lecuyer et M. Blandin) ont pu se dérouler normalement avec la mise en d'un tarif préférentiel pour les personnes qui inscrites l'an passée.

Le challenge jeunes clubs Isère a eu lieu mais seul la partie tir salle a été prise en compte pour le classement.

La partie extérieure (tir nature et tir campagne) ont eu lieu en résumé une belle reprise pour les jeunes isérois ayant au maximum deux ans de licences.

La commission des arbitres fonctionne dans de bonnes conditions avec une bonne implication du responsable des arbitres du département.

La formation pour les jeunes et moins jeunes fonctionne bien avec de nouveaux arbitres pour la nouvelle saison.

Nous remercions tous les arbitres du Département pour leur disponibilité et leurs dévouements sur tous les concours.

Cette année le comité a organisé le championnat de France tir campagne soit les championnats (3 podiums) dont l'élite les 2 premiers jours.

Cela s'est déroulé à Lans en Vercors du 1 au 6 août 2023.

Je veux remercier la municipalité qui nous a mis à disposition un local de stockage (ciblerie et matériels)

La mise à disposition des structures pendant la semaine des championnats de France.

Malgré l'enthousiasme des premières rencontres, nous avons dû trouver des solutions sur place afin de proposer une organisation de ces championnats de France car le manque de retour de la commune s'est fait vite ressentir.

Un travail important des bénévoles pour cette organisation avant et pendant les compétitions, un très grand merci à eux.

Retour très positif des compétiteurs et de la fédération.

Malgré une gestion difficile à travers les demandes de subventions toujours incertaines.

Le conseil départemental de l'Isère nous a également soutenu pour cette organisation.

La région Auvergne Rhône Alpes a été acceptée une subvention de 4000 euro.

L'ANS (agence nationale du sport) a mis en place une aide pour les clubs employeurs.

Le conseil départemental de l'Isère a fait la même démarche.

Le traitement des dossiers ANS par la fédération a permis d'obtenir une subvention.

En septembre la campagne des nouveaux labels FFTA a été lancée.

La campagne 2024 est en cours, le traitement est en cours par la FFTA et les labels seront valables 2 ans

Les inscriptions pour le calendrier estival 2024 est en cours

Je vous rappelle que les inscriptions sont gratuites au niveau FFTA et pour le comité régional.

Pour rappel la règle qui impose un arbitre fédéral en activité est obligatoire afin d'inscrire un concours aux calendriers.

Pour le championnat départemental tir extérieur 70m l'organisateur devra proposer des finales.

Pour les compétitions salle et tir extérieur je vous rappelle que nous possédons des feux chronotir qui sont mis à disposition pour les clubs isérois, un document de suivi pour la remise de ceux-ci et de la restitution pour conserver le matériel en état de fonctionnement.

Petit rappel pour les clubs, l'affiliation de la FFTA oblige que tous les adhérents doivent être licenciés et que les comptes rendus d'assemblées générales doivent être envoyés au comité départemental et également au comité régional

Je termine en vous remerciant tous Présidentes, Présidents de clubs, arbitres, archers pour l'investissement que vous consacrez au Tir à l'Arc durant cette année difficile.

Pour information le CDOS Isère qui se trouve dans la maison des sports à Eybens propose des formations pour les dirigeants (comptabilité, dirigeants, etc. ...)

Le lien se trouve sur le site internet du CD38.

Je remercie également les membres du Comité pour le travail effectué durant cette saison.

Je vous souhaite de continuer de faire progresser notre discipline avec beaucoup de succès et de bons résultats sportifs pour les compétiteurs.

Vote du Rapport Moral du Président

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 87

Le rapport moral est adopté

Balance générale définitive

*La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.
En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.*

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 4 au compte 771

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
486	Charges constatées d'avance	6 568,17	9 648,37	-3 080,20
487	Produits constatés d'avance	20 575,00	5 787,50	14 787,50
Total Classe 4		27 143,17	15 435,87	11 707,30
5121	Banque principale	40 238,04	36 967,64	3 270,40
5122	Banque secondaire	40 678,80		40 678,80
5123	Banque championnat de France	26 577,56	24 026,98	2 550,58
530	Caisse	2 850,00	2 850,00	0,00
580	Virements internes	16 500,00	16 500,00	0,00
Total Classe 5		126 844,40	80 344,62	46 499,78
604	Achats prestations de service	701,60		701,60
6063	Fournitures entretien et petit équipement	891,82		891,82
6064	Fournitures administratives	271,03		271,03
6068	Achat récompenses CD38	132,37		132,37
607	Achats de tenue arbitre	462,00		462,00
6071	matériel tir	85,00		85,00
6133	location structure club	360,00		360,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 414,04		1 414,04
615	Entretien et réparations	99,90		99,90
616	Primes d'assurance	227,57		227,57
6185	Frais AG - colloques	70,53		70,53
6211	Intervention BE stage jeunes	1 436,00		1 436,00
6212	Intervention BE stage adultes cibles	2 856,00		2 856,00
6213	Interventions BE stage parcours	4 400,00		4 400,00
625	Déplacements, missions et réceptions	434,05	106,65	327,40
6251	Restauration	30,52		30,52
62512	frais déplacement bénévoles	766,00		766,00
6256	Frais de réunion	367,20		367,20
626	Frais postaux	27,84		27,84
6261	Télécommunications - internet	188,88		188,88
627	Services bancaires et assimilés	55,37		55,37
6281	cotisations liées vie économique	205,00		205,00
6582	Aide organisateur CD38 et France	2 380,00		2 380,00
6584	Aide aux participants championnat France	720,00		720,00
671	FRANCE CAMPAGNE 2022	26 475,65		26 475,65
Total Classe 6		45 058,37	106,65	44 951,72
7061	Stage cibles adultes		1 440,00	-1 440,00
7062	Stage performance adulte		3 510,00	-3 510,00
7063	Stage jeunes cibles		280,00	-280,00
741	Subvention ANS (ex CNDS)		3 300,00	-3 300,00
743	Subvention CG38		2 287,50	-2 287,50
756	cotisations licences FFTA		12 108,00	-12 108,00
7581	Abandon frais déplacement bénévoles		766,00	-766,00
768	Intérêt sur livret		556,15	-556,15
771	Championnat de France tir campagne		29 455,10	-29 455,10
Total Classe 7		0,00	53 702,75	-53 702,75
Total Balance		199 045,94	149 589,89	49 456,05
Total des comptes de Bilan		153 987,57	95 780,49	58 207,08
Total des comptes de Résultat		45 058,37	53 809,40	-8 751,03

Bilan des championnats de France tir campagne 2023

CD38 TIR A L'ARC

Grand livre analytique

20/12/2022 18:56:11

Date	Compte général	Journal	N° de pièce	Libellé	Débit	Crédit	Solde Progressif
29/09/2022	671	BF	2209012	cadeaux officiels FFTA	171,80		9 703,16
29/09/2022	671	BF	2209017	gobelets eco cup	29,70		9 732,86
29/09/2022	671	BF	2209017	repas prépa du02/07/22	106,50		9 839,36
29/09/2022	671	BF	2209019	jetons bois caisse	150,00		9 989,36
29/09/2022	771	BF	2209013	Subvention CG38		2 000,00	7 989,36
29/09/2022	771	BF	2209014	Subvention AURA		5 000,00	2 989,36
29/09/2022	771	BF	2209015	solde aide AURA ARC		1 500,00	1 489,36
29/09/2022	771	BF	2209018	Vente cibles Grillet sports		1 000,00	489,36
30/09/2022	671	BF	2209022	Hébergement bénévoles	1 335,50		1 824,86
30/09/2022	671	BF	2209023	graphiste affiche	495,60		2 320,46
30/09/2022	671	BF	2209025	reparation camion location	682,02		3 002,48
30/09/2022	671	BF	2209026	frais arbitre MIGLIORINI	410,00		3 412,48
30/09/2022	671	BF	2209027	Frais arbitre MORAS	175,00		3 587,48
30/09/2022	671	BF	2209027	Frais arbitre PICARD Annick	351,00		3 938,48
30/09/2022	671	BF	2209028	FRANCE CAMPAGNE 2022	337,78		4 276,26
30/09/2022	671	BF	2209029	repas bénévoles solde	52,01		4 328,27
30/09/2022	671	BF	2209030	carburant et péages location vl	338,11		4 666,38
30/09/2022	671	BF	2209031	repas bénévoles fin France	625,50		5 291,88
30/09/2022	671	BF	2209032	Frais arbitre FOURNIER	600,00		5 891,88
30/09/2022	671	BF	2209035	solde frais G BESLIN	52,01		5 943,89
30/09/2022	671	BF	2209036	Frais déplacement GH Savornin	410,15		6 354,04
30/09/2022	671	BF	2209037	frais carburant location camion	85,00		6 439,04
30/09/2022	771	BF	2209020	VENTE CIBLES		700,00	5 739,04
30/09/2022	771	BF	2209021	Partenariat MESTRE		200,00	5 539,04
30/09/2022	771	BF	2209024	Credit mutuel		400,00	5 139,04
30/09/2022	771	BF	2209026	abandon frais MIGLIORINI		410,00	4 729,04
30/09/2022	771	BF	2209027	Abandon frais MORAS		175,00	4 554,04
30/09/2022	771	BF	2209027	Abandon Frais PICARD		351,00	4 203,04
30/09/2022	771	BF	2209028	partenariat BIEVRE Energie		337,78	3 865,26
30/09/2022	771	BF	2209032	Abandon frais FOURNIER		600,00	3 265,26
30/09/2022	771	BF	2209033	VENTE CIBLE		50,00	3 215,26
30/09/2022	771	BF	2209034	Partenariat SAMSE		150,00	3 065,26
30/09/2022	771	BF	2209036	Abandon frais GH SAVORNIN		410,15	2 655,11
Total poste FRANCE FFTA					34 292,54	31 637,43	2 655,11
Total Grand livre					34 292,54	31 637,43	2 655,11

Rapport financier 2022-2023

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 8751,03 euro dont un excédent pour les championnats de France tir campagne 2023 de 2979,45 euro.

Cela a permis d'équilibrer le résultat négatif de l'an dernier pour les championnats de France

Bilan rapide championnats de France tir campagne 2023

- Dépenses : 26475,65 euro
- Recettes : 29455,10 euro

Le soutien de la région Auvergne Rhône Alpes et du département de l'Isère ont permis l'organisation.

Le visuel des partenaires était présent pendant toute l'organisation.

Dans ce bilan, ne sont pas comptés les heures passées par les bénévoles pour cette organisation

Les demandes de subventions au niveau départemental, régional et l'ANS ont permis d'avoir une bonne gestion rigoureuse.

Le comité a soutenu financièrement l'organisation des championnats de France 2023 tir salle à Grenoble.

Cet excédent sera reporté dans le a nouveaux pour 2023-2024.

Pas d'augmentation des tarifs de licences pour 2024-2025

Jeunes : 6 euros

Adultes : 8 euros

Contre : 0 Abstention : 0 Approuvé : 87

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

CD38 TIR A L'ARC

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 6 au compte 771

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
604	Achats prestations de service	800,00	
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1 200,00	
6064	Fournitures administratives	300,00	
6068	Achat récompenses CD38	1 600,00	
607	Achats de tenue arbitre	600,00	
6071	matériel tir	1 000,00	
6133	location structure club	900,00	
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	
615	Entretien et réparations	500,00	
616	Primes d'assurance	250,00	
6185	Frais AG - colloques	300,00	
6211	Intervention BE stage jeunes	1 450,00	
6212	Intervention BE stage adultes cibles	2 900,00	
6213	Interventions BE stage parcours	4 400,00	
625	Déplacements, missions et réceptions	600,00	
6251	Restauration	150,00	
62512	frais déplacement bénévoles	1 100,00	
6256	Frais de réunion	400,00	
626	Frais postaux	100,00	
6261	Télécommunications - internet	200,00	
627	Services bancaires et assimilés	60,00	
6281	cotisations liées vie économique	300,00	
6582	Aide organisateur CD38 et France	3 000,00	
6584	Aide aux participants championnat France	1 000,00	
671	FRANCE CAMPAGNE 2022	28 500,00	
Total Classe 6		53110,00	
7061	Stage cibles adultes		1 440,00
7062	Stage performance adulte		3 510,00
7063	Stage jeunes cibles		600,00
741	Subvention ANS (ex CNDS)		3 300,00
743	Subvention CG38		2 000,00
756	cotisations licences FFTA		12 100,00
7581	Abandon frais déplacement bénévoles		1 100,00
768	Intérêt sur livret		560,00
771	Championnat de France tir campagne		28 500,00
Total Classe 7		0,00	53110,00
Total Balance		53110,00	53118,00

**BUDGET PREVISIONNEL France 2024
TIR CAMPAGNE SAINT PIERRE DE
CHARTREUSE**

du 6/07 au 11/07/24

compte	Intitulé	Débit	Crédit
605	Achat de matériel et équipements (cibles)	2000	
6051	Achat matériel (blasons)	700	
606	Achat non stockés de matières et fournitures	1000	
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1000	
6064	Fournitures administratives	700	
6068	Récompenses	1200	
613	Locations	1000	
623	Publicite, publications, relations publiques	900	
6238	Cadeaux	1200	
625	Déplacement, missions et receptions	2000	
6252	Hebergement et intendance arbitre	6000	
6253	Hébergement et intendance bénévoles	6000	
6251	Restauration , buvette	3700	
6256	Frais de réunion	800	
6261	Telecommunications et internet	300	
707	Vente de marchandises		5000
7071	Vente ciblerie et divers		500
741	Subvention Région Auvergne Rhones Alpes		5000
7411	Subvention département Isère		2000
756	Participation FFTA		9000
7561	Participation comité régional AURA		3000
7562	Participation CD38		2000
771	Partenariat		2000
	Total	28500	28500



CD38 TIR A L ARC 7 rue de l industrie

38320 EYBENS



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE



Bilan Entraînement CD38 2022/2023

32 inscrits dont 3 hors Isère

- 24 en discipline 3D
- 4 en discipline Campagne (dont 2 également en 3D)
- 7 en discipline TAE.

Tous les entraînements programmés ont été assurés.

Une moyenne de 26 participants pour les entraînements communs et de 18 pour les entraînements extérieurs 3D.

Nous avons pu utiliser les sites extérieurs des clubs de La Mure, Moirans, Monestier, Rives et Sassenage. Les entraînements en intérieur se déroulent majoritairement à Eybens, La Mure nous a également accueilli pour une séance.

J'en profite pour remercier les clubs qui nous mettent leurs structures à disposition.

Les entraîneurs Alexandre Blandin et Emmanuel Lecuyer maintiennent leur ligne de conduite des entraînements pour les disciplines extérieures (3D, TAE, Campagne). Les stagiaires orientés "salle" n'ont pas donc forcément le contenu adapté pour les concours de début de saison.

Les entraînements de la saison 2023/2024 ont repris depuis le 14 octobre. Les dates pour les disciplines campagne et TAE seront validées à la sortie du calendrier extérieur pour éviter de devoir décaler à cause de manches de DR ou concours campagne.

Il reste des places disponibles pour la nouvelle saison

Odile Cottin.



C.R Année 2023

La Réunion Annuelle des Arbitres du Département s'est déroulée le dimanche 1 octobre 2023 à Eybens.

Pour rappel cette réunion et aussi une réunion de formation continue obligatoire pour les Arbitres fédéraux, Cette réunion a été présidée par notre PCRA Thérèse PELLISSIER, Guy-Hervé SAVORNIN notre Président du CD excusé.

Divers points abordés durant cette réunion, notamment :

- La formation des Arbitres, participation obligatoire aux réunions de « formation/recyclage »
- Les modifications du livre des règlements FFTA
- La validation du calendrier hivernal
- La prestation de serment de Déborah TEMPLIER-GRAND de La Mure et Hervé PETIT-BARAT de Grenoble
- Le point sur les candidats Arbitre en formation et l'examen d'Arbitre

Point sur les formations et examens :

8 candidats en formation : La Mure, Eybens, Monestier de Clermont, Grenoble, Fontaine, Bourgoin, Vinay Izeron et Varcès, la réussite de Déborah TEMPLIER-GRAND et Hervé PETIT-BARAT à leur option d'Arbitre « cibles » à la session d'Avril 2023 et de Maciej KONIECZNY pour son Tronc Commun un grand bravo à tous les 3.

5 candidats seront présents à la session d'examen du 5 novembre 2023 :

Laurent PLATEL d'Eybens, Yann SURE de Monestier, Jacqueline REVILLARD de Varcès, Maciej KONIECZNY de Bourgoin et Quentin MATRAIRE de Vinay, bonne chance à eux.

Pierre-Jean PIRAUD Arbitre « jeunes » de Bourgoin et officiellement Arbitre fédéral Adulte il a réussi son cursus Arbitre fédéral adulte avec succès

A noter que le corps Arbitral de l'Isère était au grand complet pour la séance de formation du 1^{er} octobre. Plusieurs d'entre nous ont officiés aux 3 championnats de France, Grenoble, Lans en Vercors et Bourg Saint Maurice.

Le C.D 38 organise les 2 sessions d'examens 2023 ici à la maison des sports Merci à Guy-Hervé.

Une année 2022/2023 encore une fois bien chargée pour tous.

Le Corps Arbitral Isérois compte pour la saison 2023 2024 :

22 Arbitres fédéraux en activités composé de : 3 Arbitres toutes options, 5 Arbitres Nature/3D, 13 Arbitres cibles et 1 campagne.

Le Comité départemental des Arbitres remercie Le C.D et son Président Monsieur Guy-Hervé SAVORNIN pour leur soutien.

Je tiens encore à dire un grand Merci à mes collègues Arbitres pour le déroulement de la saison 2022/2023 et aux candidats en formation motivés.

Jacques ENJOLRAS pour le Comité Arbitral de l'Isère

le : 27/10/2023

Election du représentant du département de l'Isère pour l'assemblée générale de la FFTA du mars 2024

Deux candidats ont postulé pour être représentant des clubs Isérois.

Titulaire :

Monsieur Guy-Hervé SAVORNIN (les archers du château d'Eybens- 218795W)

Suppléant :

Monsieur Jacques ENJOLRAS (1^{ère} compagnie du Dauphiné et Grenoble - 040679N)

Le vote se déroule à bulletin secret.

Proclamation des résultats par Messieurs Beslin et Perrin-Confort.

Est élu en tant que délégués pour le département de l'Isère à l'assemblée générale de la FFTA

Titulaire : Guy-Hervé Savornin (87 voix)

Suppléant : Jacques Enjolras (87 voix)

Une demande d'intégrer le comité directeur par Mme Camille Pringez.

Proposition est faite à l'assemblée générale et la candidature est accepté et cette demande est validé jusqu'à la fin du mandat du comité.

Les labels à partir de septembre 2023

Nouvelle campagne structuration & Labellisation 2024

Les demandes de label en cours (après validation par la commission régionale puis par la FFTA) auront une durée de 2 ans.(2024-2025)

Validité en année civile de janvier à décembre.

La volonté est notamment :

- De donner plus de lisibilité et plus de cohérence aux labels ;
- De valoriser ce que le club fait et ses spécificités ;
- De relancer l'impact de la labellisation sur la structuration ;
- D'accompagner davantage les clubs.

Les principales évolutions :

- Création de prérequis qui renvoient simplement au respect des statuts (6 licenciés minimum, transmission du compte-rendu d'assemblée générale, participation aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux) et au dépôt du projet associatif. Quels que soient son objet ou sa taille, le projet associatif est un incontournable pour le bon fonctionnement et le développement du club.
- Passage de 3 à 4 niveaux de manière à garder un niveau accessible et à valoriser les clubs les plus avancés.
- Diminution du nombre de critères et fin du système de points (pour valider un niveau, le club devra valider tous les critères de celui-ci).
- Création de certifications qui permettront d'identifier et valoriser les domaines d'expertise du club et son implication (Accueil des moins de 10 ans, compétition, parcours, mixité, animation/découverte, Tir à l'arc sur ordonnance, handicap, citoyen).
- La fin du Logiciel Label FFTA : la demande de label est intégrée dans l'espace du club.
- Création d'un outil pour accompagner le club.

Comment un club pourra être labellisé ?

Le club devra effectuer sa demande via son espace club. Il devra valider les critères d'au moins une certification et d'un niveau de couleur. Chaque certification a ses critères distincts. Ils sont identiques pour tous les clubs sans différenciation suivant le niveau de couleur demandé. Chaque niveau de couleur renvoie à des critères concernant les équipements, l'encadrement, la compétition et l'accueil de jeunes.



Rappel important pour validation des demandes de label

- Présence du club aux assemblées générales du comité régional et du comité Départemental.
- Un compte rendu d'assemblée générale du club complet (rapport moral, rapport d'activité, bilan financier de la saison écoulée et d'un budget prévisionnel).
- Un projet associatif du club.

Ces présences et ces documents sont impératifs afin de pouvoir valider une demande de label.

Objectif 2023-2024

- Maintien, voire une augmentation du nombre de licences pour cette saison.
- Reprise des compétitions
- Augmenté le nombre de clubs labellisés.
- Organisation des championnats départementaux (toutes disciplines)
- Soutien aux clubs
- Reprise des formations (stages sportifs et formation des arbitres)
- Championnat de France tir salle 2024 organisé par le club de Grenoble du 23 au 25 février 2024.

Organisation des championnats de France tir campagne 2024.

Ceux-ci se dérouleront du 6/07 au 11 juillet 2023 dont le Championnat de France élite et juniors du 6 au 7 juillet 2024 et le Championnat de France du 6 au 11 juillet 2024.

Le comité de l'Isère est l'organisateur en collaboration, le lieu retenu est en cours de validation

Cela sera la nouvelle formule proposée par la FFTA, en regroupant tous les championnats individuels tir campagne sur la même semaine.

Ce sera la dernière année de la convention signée avec la FFTA (2022,2023 et 2024)

Nous aurons besoin de bénévoles pour cette organisation, vous pouvez contacter le comité pour cela.

Une belle semaine de tir à l'arc dans l'Isère afin de valoriser la pratique et le lieu.

Questions diverses

L'accès à la formation entraîneur reste un problème pour les clubs ayant des volontaires car le niveau requis est jugé trop élevé. Difficile que les clubs puissent proposer un encadrement digne de ce nom et le manque de brevet d'état n'arrange pas forcément les choses.

La même constatation pour de nouveaux arbitres en sachant que la population arbitrale prend de l'âge et le renouvellement n'est pas facile à mettre en place.

Que faire pour valoriser la fonction d'arbitre ?

Clôture de l'assemblée générale à 17h00.

Le Président

Guy-Hervé Savornin



Le secrétaire

Jacques Enjolras

